COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

Réunion du bureau du lundi 23 octobre 2023
Procès-verbal n° 1

Président : M. Bruno DUPUIS

Présents : MM. Ludovic BRUNETEAU, Gaël CHARON, Patrick JALLADEAU, David PLAINCHAMP, Jean-Louis RIDEAU

****

Le PV n°01 du 11-09-23 est adopté à l'unanimité.

****

CIVILITÉS

Félicitations :

La CDA adresse ses plus chaleureuses félicitations :

- à tous les arbitres qui se sont qualifiés pour le second tour puis le troisième tour de la Coupe de France des Arbitres La Poste.

- à François-Dominique Hérault et à sa conjointe pour la naissance de leur fille.

Rétablissement :

La CDA adresse un prompt rétablissement à tous les arbitres actuellement blessés.

LECTURE DES COURRIERS

Courriels de :

- M. VIGNAUX Paul pour une demande d'année sabbatique.
- M. LECOMTE Jean-Pierre. Pris note.
- Du club de Valdivienne. Le District n'a pas la main sur le transfert de dossier de l'intéressé.
- M. PADIOLEAU Vincent. Une réponse lui a été apportée.
- M. GRIMAUD Sébastien. La CDA ne peut répondre favorablement à sa demande.
- M. JOVER Julien. L'intéressé pourra participer à la prochaine session de tests physiques au vu son renouvellement tardif.
- M. MONCEAU Christophe. La CDA donne un avis favorable à sa demande.
- Du club de Cissé. Pris note.
- M. GABORIEAU Kyllian. Pris note.
- M. ANDAUR Claudio. Pris note de son mail d'excuses suite à son départ soudain du stage de cohésion. La CDA recevra l'intéressé très prochainement.
- M. EPAIN Loïc, CAMARA Sekou, RAGEAU Romane. Suite à leurs demandes respectives, ils ont pu effectuer le test physique de deux divisions supérieures.
- M. BLANC Patrice. Dossier transmis à la CDPA.
- M. POTTIER Nicolas. Pris note des nouvelles directives concernant le retour à l'arbitrage des arbitres de District.
- Du club de Buxerolles. Dossier transmis à la CDPA.

Pris connaissance des arrêts de sport / justificatif suivants :

- Mme DUBOIS Lucia daté du 11/09/2023 pour une durée de 21 jours.
- M. MAITRE Robin daté du 15/09/2023 pour une durée de 15 jours.
- M. AGNESE Alexandre du 16 au 17/09/2023.
- M. ROBIN Joé daté du 19/09/2023 pour une durée d'1 mois.
- M. THUBERT Antoine du 18/09 au 29/10/2023.
- M. COURTADIOU Thibault du 22/09 au 08/10/2023.
- M. MERAIMI Aymen du 20/09 au 13/10/2023.
- M. CERNON Timothé daté du 08/10/2023 pour une durée de 10 jours.
- M. GABORIEAU Floryan daté du 07/10/2023 pour une durée de 10 jours.
- M. CAILLAULT Anthony du 08/10 au 06/11/2023.
- Mme RAGEAU Romane le 30/09/2023.
- M. TRANCHANT Julien du 27/09 au 17/11/2023.
- M. GRAPPEY Tony du 25/09 au 01/10/2023.
- M. LUMINEAU Maxence du 16/10 au 12/11/2023.

Un certificat de reprise sera nécessaire pour la reprise de l'arbitrage si l'arrêt est **égal ou supérieur à 21 jours.**

INFORMATIONS GENERALES

Point sur les engagements :

175 arbitres sont désignables à ce jour.
Le Bureau encourage les derniers retardataires à effectuer les démarches de renouvellement. À noter que toute demande de licence saisie avant le 31 août ne sera plus active après le 31 octobre prochain. Les arbitres renouvelant après cette date ne pourront compter dans l'effectif de leur club vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage.

Mutation : Nicolas RICROS mute vers le club d'ANTHONY-LE-TILLAC (37) et donc vers le District d'Indre et Loire. Le bureau lui souhaite une bonne continuation.

Demande d'année sabbatique : Paul VIGNAUX (Vicq-sur-Gartempe). Le bureau de la CDA émet un **avis favorable** étant donné les motivations (blessure longue durée) et transmet la demande à la commission du Statut de l'Arbitrage.

Demandes de devenir arbitre assistant spécifique :

- Sébastien GRIMAUD (Mignaloux-Beauvoir). Le bureau de la CDA émet **un avis défavorable** Le Président prendra contact avec lui pour lui expliquer la décision.
- Loïck RAYMOND (Leigné-sur Usseau). Le bureau de la CDA émet un **avis favorable** à sa demande. L'intéressé a validé le test physique de cette catégorie.

Réflexion sur les Arbitres Assistants (AA).

Compte-tenu de la difficulté de faire varier les désignations des arbitres assistants D2 (AAD2) qui ne peuvent être désignés qu'en D1 (au contraire des AAD1 qui officient en D1 et en R3), il est décidé que suite à la réussite aux tests physiques des arbitres qui composent la catégorie AAD2 sur ce début de saison et en cas de premier rapport d'observation concluant, les AAD2 pourront également être désignés occasionnellement en R3.

Cette orientation ne tient pas lieu de nomination en AAD1 qui ne pourra être effective qu'en fin de saison en fonction de l'ensemble des critères d'affectation (observations, Evalbox, code de bonne conduite).

TESTS PHYSIQUES

Conformément au calendrier prévisionnel qui a été transmis en début de saison, cinq sessions + deux rattrapages de tests physiques se sont tenus depuis le début de la saison.

- 19 arbitres ont participé à la première session le mardi 12 septembre (16 réussites).
- 18 arbitres ont participé à la seconde session le jeudi 14 septembre (18 réussites, 3 échecs).
- 14 arbitres ont participé à la troisième session le samedi 16 septembre (14 réussites).
- 16 arbitres ont participé à la quatrième session le jeudi 21 septembre (16 réussites).
- 13 arbitres ont participé à la cinquième session le samedi 23 septembre (12 réussites, 1 échec).
- 3 arbitres ont participé à la première session de rattrapage le mardi 17 octobre (3 réussites)
- 4 arbitres ont participé à la seconde session de rattrapage le samedi 21 octobre (3 réussites, 1 échec).

71 arbitres seniors départementaux (sur 113 possibles) ont participé aux tests physiques.
7 arbitres jeunes départementaux (sur 16 possibles) ont participé aux tests physiques.
4 arbitres stagiaires départementaux (sur 19 possibles) ont participé aux tests physiques.

Pour rappel, le test physique est obligatoire pour les D1, D2, D3, AAD1 et AAD2.
Il est facultatif pour les ARBITRES D4, JAD et STAGIAIRES. (Art 18 du RI)

L'échec aux tests physiques entraîne une rétrogradation (sauf pour les D4) tandis que la réussite au test physique permet :

- D'être désigné en cas de besoin dans la catégorie supérieure.
- De prétendre à une promotion accélérée en cours de saison ou en fin de saison.

Point par catégorie :

D1 et réservistes D1 : 13 réussites dont une au rattrapage.

AAD1 : 5 réussites dont 4 au niveau supérieur (D2)

D2 : 15 réussites dont 10 au niveau supérieur (D1), 2 absences.

Situation M. HEBRAS Maxime
Compte-tenu de son engagement tardif (en date du 19 octobre) dû à des problèmes personnels, l'intéressé n'a pu être convoqué qu'à une session. Il sera convoqué à la session du 21 novembre.

Situation Mme TOURRAIS Isabelle
L'intéressée est excusée sur les cinq premières sessions. De ce fait, elle a été convoquée aux deux sessions de rattrapage. Le Bureau constate n'avoir reçu aucun justificatif à ce jour. L'intéressée est rétrogradée D3.

AAD2 : 5 réussites dont 2 au niveau supérieur (D2), 1 absence.

Situation M. AUZANNEAU François
Le Bureau constate n'avoir reçu aucun justificatif à ce jour sur l'ensemble des sessions. L'intéressé est reclassé en tant que central (D4).

D3 : 19 réussites dont 16 au niveau supérieur (D2), 1 échec, 1 absence.

Situation M. MAILLET Pascal
Considérant ses deux échecs, l'intéressé est rétrogradé D4.

Situation M. LECOMTE Jean-Pierre
Le Bureau constate n'avoir reçu aucun justificatif à ce jour sur l'ensemble des sessions. L'intéressé est rétrogradé D4.

D4 : 11 réussites, tous au niveau supérieur (D3), deux échecs.

Stagiaires :
Les arbitres stagiaires ont été cordialement conviés à participer aux tests physiques.
1 stagiaire seniors a réussi le test D3.
3 stagiaires jeunes ont réussi le test JAD.

OBSERVATIONS

À la suite des trois réunions d'observateurs, la liste des groupes d'observateurs par division est établie (voir ci-dessous) par le bureau de la CDA et sera transmise au prochain Comité de Direction pour validation.

Point par catégorie :

Seniors

Les D1, AAD1, D2, AAD2 et D3 seront observés deux fois.

Les D4 ayant réussi le test physique seront observés deux fois.

Les D4 n'ayant pas participé au test physique seront observés une fois (sous réserve des possibilités).

Les stagiaires seniors promus en CDA en cours de saison et qui ont participé au test physique seront observés une fois.

Jeunes

Passerelle JAR/R3 : Jonathan LENOBLE (arbitre R1) observera les JAR classés D2 et D3. Une ou plusieurs observations seront programmées en seconde partie de saison avec le groupe « observateurs élite ».

Les JAD seront observés deux fois.

Les stagiaires jeunes promus en CDA en cours de saison et qui ont participé au test physique seront observés une fois.

Observateurs promotion accélérée : Jean-Louis RIDEAU, Bruno DUPUIS, David PLAINCHAMP.

Référents par catégorie :

D1 : Jean-Louis RIDEAU
D2 : Michel NIEGARDOWSKI
D3 : compte tenu de l'effectif et de la disponibilité des observateurs de cette catégorie, la CDA ne peut nommer aucun observateur référent.
D4 : Jean-Louis MANEUF

NB : en cas d'égalité, le classement de l'observateur référent par catégorie sera prépondérant (cf RI).

Conformément au calendrier prévisionnel transmis, les observations ont débuté le week-end du 23 & 24 septembre dernier et se termineront le week-end du 18 & 19 mai 2024.

LISTE DES OBSERVATEURS

Catégorie arbitre	Nom de l'observateur	Catégorie(s) observée(s)
JAF/R1	GHEDHAB REMBLIERE Sabri	Passerelle JAD/D3
JAF/R1	BENITO Paul	Passerelle JAD/D3
JAF/R1	FLOZE Tanguy	Passerelle JAD/D3
R1	BONNET Bastien	Passerelle JAD/D3 et JAD
R1	LENOBLE Jonathan	D2
R1	PLAINCHAMP David	D1 / D2 + promotion accélérée
AAR1	DUVAL Aymeric	AAD1 / AAD2
R2	AUBOURG Alice	D2
R2	CHARON Gaël	D2
R2	GUILLEBAULT Maxence	Passerelle JAD/D3 et JAD
AAR2	LAGHZAOUI Rachid	AAD1 / AAD2
R3	BOUCHET Albert	D3
R3	ANGIBAUD Jérôme	D3
R3	KASSI Tarik	JAD
R3	CHAMOLEY Hugo	Passerelle JAD/D3 et JAD
R3	DA SILVA Enzo	Passerelle JAD/D3 et JAD
Candidat R3	VANWYNSBERGHE Benoit	D3 / D4
D1	GALLAS Anthony	JAD
D1	BRUNETEAU Ludovic	D3 / D4 et JAD
D1	RODRIGUEZ Tanguy	JAD
D1	BEAUFILS Sébastien	D3 / D4
D1	DOUSSELAIN Mathieu	D3 / D4
D1	ARDILLON Stéphane	D3 / D4
D1	COURTADIOU Thibault	JAD
D1	GIRAUD Nicolas	D3 / D4
Rés. D1	ABIDERRAHMANE Abderrazak	JAD
Rés. D1	NKAMBA NZINGA Dagit	JAD/D4
Rés. D1	LETERTRE Benjamin	D4
Rés. D1	AGNESE Alexandre	JAD/D4
Rés. D1	DEMASSIEUX Alexandre	D4
D2	DURAND Vincent	D4

Nom de l'observateur	Catégorie(s) observée(s)
DUPUIS Bruno	D1 / D2 + promotion accélérée
RIDEAU Jean-Louis	D1 / D2 + promotion accélérée
NIEGARDOWSKI Michel	D1 / D2
JALLADEAU Patrick	D2
AUGER Ludovic	D3 /JAD
MANEUF Jean-Louis	D4
FAVARD Florent	AAD1 / AAD2
RIVIERE Patrick	AAD1 / AAD2
KAES Jean Yves	AAD1 / AAD2

FORMATION

Ecoles d'arbitrage

32 arbitres ont participé à l'école d'arbitrage du vendredi 13 octobre 2023,
Les prochaines auront lieu les samedi 09 décembre 2023, vendredi 16 février 2024 et samedi 20 avril 2024.

Stage de cohésion

Le stage de cohésion a eu lieu le samedi 30 septembre au CREPS de Poitiers. Il a réuni 61 arbitres et 10 membres du District.

Stage jeunes arbitres

Un stage de jeunes arbitres départementaux, officiels et stagiaires, se tiendra le samedi 11 novembre au complexe sportif Saint-Nicolas à Poitiers. Un lien Google Forms sera envoyé aux intéressé(e)s pour inscription. La venue de Léo BEULET et Hakim MAHAOUDI comme encadrants, aux côtés des membres de la CDA, est envisagée.

EVALBOX

Ci-dessous le planning des entraînements et examens à venir :

- Entraînement n°02 du 06 au 19 novembre
- Test n°1 (30% de la note) du 15 au 17 décembre
- Entraînement n°03 du 05 au 18 février
- Entraînement n°04 du 04 au 17 mars
- Entraînement n°05 du 01 au 14 avril
- Test n°02 (70% de la note) du 03 au 05 mai

Tous les arbitres jeunes et séniors départementaux seront concernés par Evalbox.
Les arbitres stagiaires sont exemptés.

INDISPONIBILITES

Le bureau de la CDA prend note et valide la liste des 28 indisponibilités tardives relevées des arbitres.
Les intéressés recevront un mail spécifique avec copie à leur club (**RI Article 19**).

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Rappels :

- Il est rappelé aux arbitres que le numéro d'astreinte mis à leur disposition n'est fonctionnel **qu'à partir du vendredi soir à 17h30 jusqu'au dimanche à 12h00.** Des arbitres sollicitent encore ce numéro en semaine.

- Pour tout problème majeur sur une rencontre, le Président de la CDA tient à être informé dès la survenance des incidents.

- Des remontées laissent entendre des difficultés à joindre le District de la Vienne. Pour information, le District est fermé le matin (hormis le lundi). **La CDA rappelle à toutes fins utiles que toute demande de modification ou d'annulation concernant une désignation doit être formulée par mail au District.**

Prochaine réunion prévisionnelle le 27/11/2023 à 18h30 au District de la Vienne de Football sur convocation.

Le Président,
Bruno DUPUIS

Le Secrétaire de séance,
Ludovic BRUNETEAU